

Délibération 1.2
Programme départemental d'insertion et de l'inclusion sociale 2017-2019

Intervention de Séverine BOTTE

Bien peu de choses à dire sur le contenu détaillé de ce Programme départemental d'insertion pour les années 2017-2019, résultat d'une large approche partenariale à partir des connaissances et des compétences des professionnels de l'insertion, des travailleurs sociaux, de notre territoire.

Un document basé sur un travail statistique et un recensement des situations qui nous fournissent une cartographie dramatiquement précise des difficultés percutant des milliers de seinomains et que l'étude réalisée par l'Observatoire départemental classe selon 6 formes de la précarité : Financière, Professionnelle, Résidentielle, Sanitaire, Énergétique et Géographique.

Tenter de répondre à ces difficultés, d'y remédier, à travers ce PDI nouvelle génération, et donc à partir d'orientations concourant, je cite, « à la simplicité, la lisibilité et l'efficacité » des dispositifs et politiques publiques, ne peut qu'emporter une adhésion unanime dans les rangs de cette assemblée.

Bien peu de choses à dire donc sur tout ce qui est développé à travers ce rapport et ses annexes ou à la lecture des 32 fiches actions réparties au sein des 6 axes retenus.

Pour mémoire :

- Promouvoir le développement social durable
- Améliorer l'accès aux droits
- Développer l'accès à la formation et accompagner les usagers vers et dans l'emploi :
- Articuler la politique d'insertion par l'activité économique
- Insérer les jeunes en difficulté
- Piloter, animer et évaluer la politique d'insertion et de l'inclusion sociale

Par contre bien plus de choses à dire sur ce qu'il ne dit pas...

Par exemple que l'inaction, la résignation ou la docilité de la puissance publique qui dispose pourtant de tous les leviers pour agir dans le domaine économique et notamment industriel, est directement responsable non seulement de la croissance du nombre de personnes touchées mais également de l'étendue des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Considérant que l'emploi demeure l'un des moteurs essentiel de toute vie décente.

Par exemple que pour lutter contre la fraude sociale qui selon les estimations des services de la CNAF représentent au niveau national 2% des bénéficiaires du RSA et 4 milliards d'euros par an, il faut s'attaquer à la fraude patronale qui frise les 16 milliards et je ne parle pas ici de la fraude fiscale estimée à 80 milliards. Il est bon de le rappeler au passage pour mettre les choses au point et tenter de placer là où il le faudrait les bonnes priorités.

Pour lutter contre cette fraude, encore faut-il disposer d'un nombre suffisant d'agents publics plutôt que de vouloir réduire les effectifs des fonctionnaires pour des raisons idéologiques. Moins 500.000 fonctionnaires au programme de certains candidats de la Droite...

Pour lutter contre la fraude, toute la fraude et pas seulement l'infime partie imputable aux bénéficiaires, on nous parle de rechercher « une efficience de la gestion public » alors même que la réponse bien plus simple, lisible et efficace se trouve dans des créations de postes dédiées à cette tâche. Et pensez bien que le salaire d'un fonctionnaire dont le temps serait consacré à traquer la fraude, toute la fraude, serait bien plus rentable pour les deniers publics que tous les rapports de bonnes intentions dans ce domaine.

Je note au passage que le rapport à l'honnêteté de préciser que le montant de la fraude sociale venant des usagers est inférieur au montant des erreurs, sources d'indus...

Le rapport ne dit pas non plus, par exemple encore, que le RSA non distribué à des personnes y ayant droit (pour un montant estimé de 5,3 milliards au niveau national) n'est uniquement dû à une information défailante mais également à un discours malsain entretenu autour des prétendus assistés.

Ce discours sur l'assistanat sert à dissuader les gens de faire valoir leurs droits alors que, justement, ils y ont droit. Et pas par charité bien ordonnée ou par solidarité nationale, aussi parce qu'ils y contribuent tous les jours en payant la TVA sur tout ce qu'ils consomment, en payant ou en ayant payé des cotisations sociales, des impôts ou encore en ayant contribué ou en contribuant à la production des richesses.

Par exemple encore que si l'Etat voulait bien sortir de sa logique libérale et en revenir à ses fondamentaux, le Code des marchés publics, la commande publique serait un formidable booster pour l'emploi, l'insertion, la formation avant d'être un formidable levier pour que les multinationales, les grosses entreprises venant faire leur marché justement en augmentant les rémunérations de leurs dirigeants et actionnaires.

J'énonce ces éléments, et il y en aurait bien d'autres, tout simplement parce que les limites de ce rapport et par conséquent celles de nos politiques se trouvent dans ce que ce rapport ne dit pas : les causes de cette situation et les moyens d'y remédier réellement.

Sixième puissance mondiale, la France compte 3,8 millions de personnes mal-logées ou sans domicile, 12 millions d'autres touchées à des degrés divers par la crise du logement, 5 à 8,8 millions de pauvres selon la définition adoptée, dont 1 million de plus en 10 ans.

Et pendant ce temps-là, le nombre de millionnaires a également progressé (2,2 millions à ce jour) et le niveau des richesses a explosé. Les 10 familles les plus riches ont vu leur patrimoine grossir de 57 milliards, soit 3 fois le budget des allocations familiales et du RSA réunis.

Méditons ces chiffres qui sont publiés par des organisations que l'on ne peut pas taxer de sympathisantes communistes, si la répartition des richesses n'est pas clairement sur la table du prochain gouvernement, nous en verrons passer encore et encore de ces programmes, aussi utiles soient-ils, qui à peine engagés trouvent déjà leurs limites.

Ce n'est pas une question de mots, ce n'est pas une simple question de moyens, c'est avant tout une question de logique !